

Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Ça n'est pas rien d'entamer la mandature, en commission éducation, culture et communication par un avis sur l'engagement bénévole. Au vu de la composition du CESE, ce sujet est de taille. Ce qui peut expliquer les débats nourris que nous avons eus, à commencer par la définition même du bénévolat.

Nous sommes nombreux, ici, à venir de structures qui fonctionnent en grande partie grâce à l'action bénévole. Si cela nous réunit sur son importance, il est plus difficile de nous accorder sur ce à quoi le bénévolat renvoie pour l'individu et la société. Notre groupe aurait souhaité que soit assumée une vision plus politique du terme et des actions qu'il renferme.

Oui le bénévolat, c'est faire don de son temps. Oui, le bénévolat peut servir l'intérêt général. Mais le bénévolat, c'est aussi pour l'individu un formidable espace de lien social, d'intégration sur son territoire de vie, dans son quartier ou son village, une voie d'épanouissement et d'émancipation, et peut être, éventuellement, une expérience valorisable sur un CV.

Tout le monde ne s'engage pas initialement pour changer le monde. Si l'action bénévole fait vivre la communauté, le bénévole agit dans cette double réalité : agir pour soi et pour les autres.

Et puis, le bénévolat n'est pas fait que de bonnes expériences. Inutile de nous en cacher. Toutes les structures ne sont pas irréprochables dans l'accompagnement de leurs bénévoles. Il arrive que certains y vivent des violences, les femmes notamment, et à l'heure où les cadres de protection et d'intervention auraient besoin d'être clarifiés, certaines structures continuent de faire la sourde oreille.

Le bénévolat est parfois détourné pour devenir un emploi dissimulé, pour pallier la baisse des budgets publics ou la disparition des services publics. C'est aussi le cas lorsque les pouvoirs publics instrumentalisent « l'engagement » afin de construire des dispositifs d'insertion des jeunes sur le marché du travail, s'abstenant ainsi d'en résoudre les problèmes structurels qui sont pourtant réels.

Evidemment, nous rejoignons cet avis qui s'oppose à l'inscription d'un bénévolat obligatoire, dans le contrat d'engagement réciproque du RSA. Au-delà du fait que cela contrevient au principe même d'engagement volontaire le risque est trop grand de voir les allocataires du RSA, déjà fortement précarisés, se transformer en main d'œuvre bon marché. Le bénévolat est par essence et doit rester une activité libre, volontaire et non rémunérée.

Être engagé bénévolement permet de se forger des compétences. Des savoir-faire et savoir-être utilisables et transposables dans la vie personnelle et professionnelle. Pourtant notre système de certification et de reconnaissance des compétences pêche par son incapacité à considérer celles non normées et issues de l'action bénévole. Notre groupe estime plus utile de s'appuyer sur un système utilisé par tous les acteurs économiques en rénovant par exemple la VAE plutôt que d'inventer et démultiplier des systèmes de valorisation de compétences.

Pour vivre pleinement et librement son engagement, il faut pouvoir évoluer et lorsqu'on le souhaite accéder aux responsabilités au sein de sa structure.

Au risque que cela devienne notre marotte, faciliter l'accès aux responsabilités c'est à la fois faire confiance aux personnes quel que soit leur âge, leur genre ou leur expérience, et s'obliger, en tant qu'organisation à favoriser la mixité et à renouveler régulièrement ses instances gouvernantes : limiter par exemple les mandats dans le temps et la durée. Cela ne vaut pas que pour les associations qui s'y sont d'ailleurs engagées à plusieurs reprises dans nos travaux.

Cet avis, s'il est de qualité, aurait sans doute pu être plus percutant, notamment au vu du temps qui lui a été consacré. Pour autant, nous sommes en accord avec son contenu, notamment les préconisations demandant d'allouer plus de moyens dans les mécanismes de reconnaissance et de valorisation du bénévolat mais aussi dans l'appareil statistique afin de collecter des données plus précises sur le phénomène, mieux en mesurer l'ampleur et répondre adéquatement aux besoins.

Le groupe a voté favorablement ce texte.